

### Parlement

La réduction du volume de toiture et les autres modifications apportées au projet sont à l'enquête. **p.6**



ATELIER COBE / SIPAL

### Gazette web en 2014

La Gazette va s'affranchir du papier. Des outils se préparent pour la mue de la communication interne. **p.2**



### Vitalité du cinéma vaudois

Les films soutenus de près ou de loin par le Canton se sont montrés très présents à Locarno. **p.8**



FESTIVAL DE LOCARNO

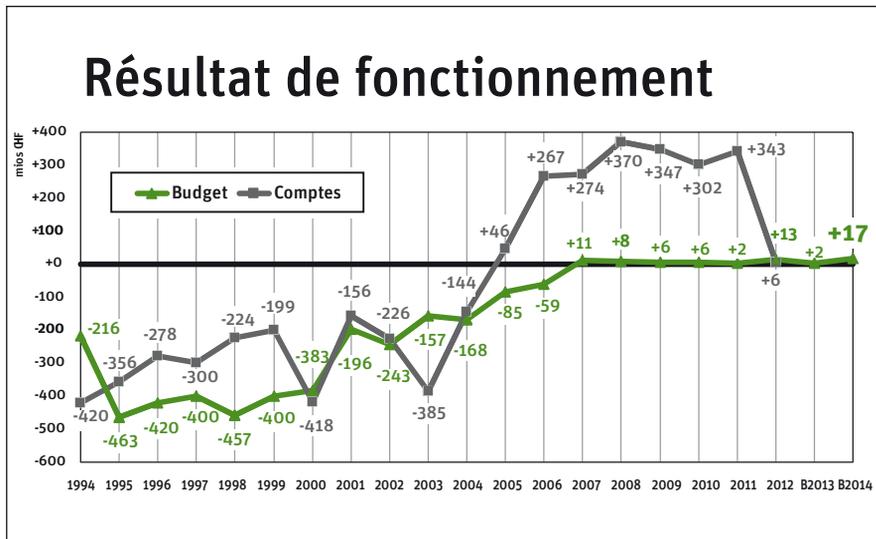
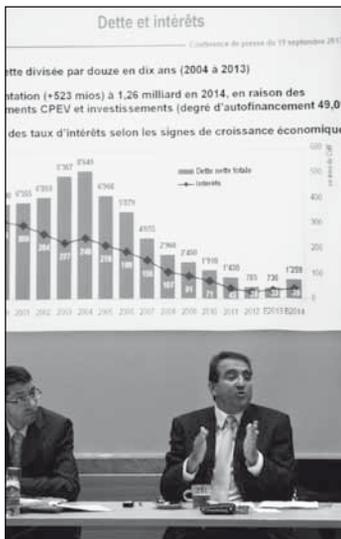


# La Gazette

N° 247 – 27 septembre 2013

Journal de la fonction publique

## Projet de budget 2014



Le chef du Département des finances et des relations extérieures Pascal Broulis a présenté le projet de budget 2014 du Conseil d'Etat. Celui-ci

prévoit un résultat de fonctionnement bénéficiaire de 17 millions de francs. Il prévoit la poursuite de la montée en puissance des investissements. Il

montre aussi un renforcement des missions de l'Etat avec la création de postes pour répondre à de fortes demandes sectorielles. **p.3**

### Produits de Marcelin à prix préférentiel

Des rabais spéciaux sont offerts au personnel de l'Etat sur les produits des Domaines de Marcelin et des Hospices cantonaux d'Aigle et de Villeneuve. Pour en profiter, chacun peut remplir le bulletin de commande encarté dans cette édition.

Des portes ouvertes auront par ailleurs lieu à Marcelin les vendredi 1<sup>er</sup> novembre, de 10h à 21h, et samedi 2 novembre, de 9h à 16h. Dégustations, activités et rabais spéciaux sont au programme de ces deux jours.



SAGR



Davantage d'informations sur [www.vd.ch](http://www.vd.ch) > Service de l'agriculture (SAGR).

### Résultats des concours

C'est dans la salle de l'évêque du Château cantonal que leurs prix ont été remis par le chancelier Vincent Grandjean aux gagnants du concours sur l'usage des majuscules et du concours créatif intitulé «Le canton (ou le Canton) et moi». Découvrez la lettre modèle avec toutes ses majuscules et les commentaires de l'expert. **pp.4-5**



JC

## Gazette: mue en 2014

Destinée à s'affranchir du papier suite à la mise en œuvre de la démarche *Simpa* de simplification administrative, *La Gazette* sera néanmoins encore publiée dans sa forme actuelle jusqu'à la fin de l'année. D'ici là, les nouveaux vecteurs de communication interne qui prendront la relève dès janvier 2014 nécessitent la mise en place d'outils par la Direction des systèmes d'information (DSI). Basée sur l'internet et accessible à tous, la Gazette électronique à venir mettra notamment en avant les informations fournies par les services au travers d'un réseau de contribution. D'ici à la fin de l'année, de plus amples informations suivront sur ce nouveau concept de communication interne.



## Vin du Conseil d'Etat et fromage d'excellence

Suite à une dégustation menée personnellement par les membres du Gouvernement, le Domaine de Fischer, Féchy, premier grand cru, a été retenu comme « Vin du Conseil d'Etat » pour l'année 2013-2014. Produit sur le domaine familial situé sous le village de Bougy-Villars, il est élevé et commercialisé par les caves Hammel SA, à Rolle. Ce vin a séduit le Conseil d'Etat. Il présente une robe jaune pâle brillante et se caractérise par de fins arômes frais de raisin mûr, pêche et tilleul. La bouche offre une riche palette de saveurs intensément fruitées. La finale est d'une belle persistance gustative. Le Premier Grand Cru du Domaine de Fischer possède un potentiel de garde de 10 ans minimum. Pour la première fois, le Gouvernement a également désigné un produit du terroir: le «Gruyère AOP» de la Fromagerie du Haut-Jorat, affiné à Peney-le-Jorat par René Pernet. Ce fromage entre le gruyère salé et mi-salé offre une pâte très agréable, fine, et diffuse un arôme floral. Il est long en bouche. Le «Vin du Conseil d'Etat»



René Pernet, maître fromager, et Binia Ris de Fischer, propriétaire du domaine, entourent le conseiller d'Etat Philippe Leuba.

et le «Fromage d'excellence» arboreront des distinctions, respectivement sous la forme d'une collerette et d'une petite bannière. Ils seront servis aux hôtes du Gouvernement vaudois lors de certaines manifestations officielles.

## Ça marche avec mon podomètre!

L'action «Ça marche avec mon podomètre!» organisée dans le cadre de la Semaine de la mobilité à l'intention des collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale vient de se terminer.



L'équipe du SEPS, ici partiellement représentée, a reçu le prix du mérite pour sa progression dans ses successives participations.

Concrètement, il s'agissait pour chacun de compter au moyen d'un podomètre le nombre de ses pas effectués pendant la journée entre le 9 et le 22 septembre. Accomplir 10 000 pas par jour apporte les mêmes bénéfices que 30 minutes de marche entraînant un essoufflement léger. Un tel effort peut s'intégrer sans autre à la vie quotidienne, avec de multiples effets positifs sur la santé à la clé. Pour encourager les participants, des activités leur ont été proposées telle la balade guidée par Pierre Corajoud dans des lieux bucoliques et insolites du haut de la ville, le 19 septembre durant la pause de midi.



Le guide et écrivain Pierre Corajoud a fait découvrir aux participants de l'action, en particulier à l'intention des 197 inscrits du CHUV où a commencé et s'est terminée la balade, quelques sentiers et passages méconnus des quartiers de Béthusy et de Chailly, notamment les bords de la Vuachère.

# L'Etat renforce ses prestations

Le projet de budget 2014 du Conseil d'Etat prévoit un résultat positif de 17 millions de francs. Il répond notamment aux demandes sectorielles concernant les missions du Canton.

Le projet de budget de l'Etat pour l'année 2014 présente un excédent de revenus de 17 millions de francs. Huitième budget positif consécutif et premier de la législature 2012-2017, il intègre le financement des mesures du Programme de législature à hauteur de 83 millions. Le budget répond en outre aux fortes demandes sectorielles liées en particulier à la démographie dans les domaines de la santé, du social, de la formation et de la sécurité, qui totalisent une hausse de 301 millions par rapport au budget 2013.

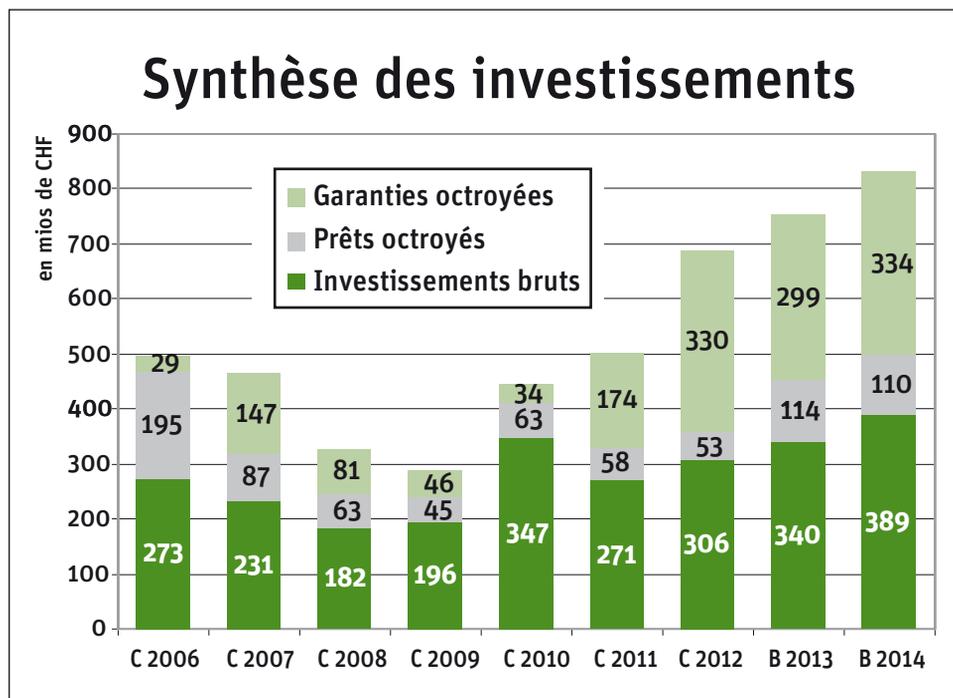
Le total des charges inscrites au budget 2014 s'élève à 8930 millions de francs, soit 323 millions de plus qu'au budget 2013, ce qui représente une croissance des dépenses de fonctionnement de 3,8%. Ce budget intègre les effets financiers pour 2014 de décisions politiques à plus longue portée comme les mesures du Programme de législature 2012-2017 (83 millions), le plan de recapitalisation de la Caisse de pensions (90 millions) ou encore l'accord récent entre le Canton et les Communes.

S'agissant des prestations courantes de l'Etat, le budget 2014 prévoit une forte augmentation des charges dans le domaine de la santé, du social, de la formation et de la sécurité. Soumises notamment à la croissance démographique qui caractérise le canton, ces missions de base du service public totalisent entre elles une augmentation de 301 millions de francs, soit 93% de la progression totale des charges l'an prochain.

## Dynamisme économique

Du côté des revenus, la prévision budgétaire atteint un total de 8947 millions de francs, soit une croissance de 338 millions (+3,9%) par rapport au budget 2013. Avec une forte croissance attendue de 276 millions (+5,4%), les recettes fiscales reflètent pour leur part le dynamisme économique et démographique du canton. La progression marquée des recettes tirées de l'imposition des personnes physiques (+6,0%) traduit en particulier cette tendance persistante.

L'effort global d'investissement de l'Etat dans son projet de budget prévoit 389 millions de dépenses brutes, 110 millions de nouveaux prêts et 334 millions de garanties accordées, soit un total de 833 millions injectés en 2014 dans l'économie vaudoise. C'est 80 millions de plus qu'au budget 2013



L'effort global d'investissement dans l'économie vaudoise prévu par le budget 2014 se monte à 833 millions de francs, soit 80 millions de plus qu'au budget 2013 et 114 millions de plus qu'en 2012.

et 144 millions de plus qu'aux comptes 2012. Cette montée en puissance confirmée implique une nouvelle augmentation du

plafond des investissements nets qui passe de 321 à 369 millions, pour un degré d'autofinancement final de 49%.

## Nouveaux postes alloués aux missions de l'Etat

Le projet de budget 2014 alloue 354 postes nouveaux aux services de l'Etat (non compris le CHUV, l'UNIL, la HEP, les ORP et les Eglises gérés par le biais de subventions). Ces augmentations d'effectifs répondent d'une part à la croissance démographique et d'autre part au renforcement de certains secteurs d'activités.

Le domaine de l'enseignement et de la formation bénéficie ainsi de 188 ETP (équivalents temps plein) supplémentaires. Le secteur de la sécurité au sens large obtient 100 postes de plus à raison de 18 ETP à la Police cantonale et 82 ETP créés dans les établissements pénitentiaires de La Colonie (EPO), de La Croisée à Orbe et de Palézieux pour la détention des mineurs (EDM).

Reste 89 ETP nouveaux dans les fonctions administratives, répartis dans une vingtaine de services dont 13,3 ETP d'auxiliaires pérennisés à la protection de la jeunesse (SPJ), 20 ETP de renfort dans les offices de poursuites et faillites (OJV), 3,5 ETP pour l'encadrement des apprentis (SPEV) ou encore 9,8 ETP au total dans plusieurs services pour consolider l'opération Strada (PolCant, SPEN, MP, OJV).

À signaler la non reconduction de 23 ETP en fin de mission dans différents secteurs pour obtenir les 354 postes nouveaux inscrits au projet de budget. Cela représente une croissance du personnel de l'Etat de 2,2% par rapport au budget 2013, pour un effectif total qui passera les 16 600 ETP l'an prochain.



# Des majuscules plus ou moins ca

*Les participants se sont essayés à placer les majuscules aux bons endroits. Certains des textes reçus ont 34 différences avec notre modèle de lettre (voir ci-contre). Notre expert s'est montré tolérant dans les*

Les réponses reçues au premier des deux concours de *La Gazette* montrent que le respect des formes dans les courriers est une préoccupation très présente dans l'administration. Mais s'agissant des majuscules, objet du concours, les règles sont parfois assez floues. L'idée de ce concours sur les majuscules est d'ailleurs née du questionnement de collaboratrices du SDT à propos des contra-

dictions de deux éditions (1972 et 1983) d'un petit guide à l'usage de l'administration cantonale intitulé «Majuscules, formules de politesse, références». Ce guide n'a pas été réédité depuis à notre connaissance.

Quelques règles sont aujourd'hui présentes sur l'intranet cantonal. Pour le reste, l'Etat suit, en principe, les recommandations du Guide du typographe romand. Mais tous

les cas de figure n'y sont pas répertoriés. Le principe de n'utiliser la majuscule qu'à l'initiale des phrases, dans les formules de politesse, ou encore au premier mot des noms propres ou des noms qui s'y apparentent permet d'éviter déjà les plus grosses erreurs. Les mots «président», «conseiller d'Etat» ou autres noms de fonction ne prennent ainsi pas de majuscule. On écrira «Le Service de l'agriculture est un des services de l'Etat». Ou encore: «Le Canton fixe des exigences valables dans tout le canton».

## Des usages très codifiés et des flous

Notre expert dans le cadre de ce concours, le professeur honoraire de l'UNIL André Wyss, reconnaît le caractère flottant de certains usages. Il a ainsi toléré plusieurs écarts de graphie avec notre texte de base reproduit ci-contre. Par exemple, les deux graphies «Tour Bel-Air» et «tour Bel-Air» ont été admises. Le professeur rappelle combien les usages varient avec les langues et les cultures. «L'allemand utilise la majuscule pour tous les substantifs. En anglais, les Américains en abusent parfois et en mettent à tous les mots, comme dans les titres des chansons. De son côté, l'Etat français se mêle d'orthographe. Des décrets fixent ce qui doit être sanctionné et ce qui peut être toléré dans l'instruction publique. Ces décrets forment un beau répertoire des usages et de leurs flous!» Mais si la tolérance est parfois de mise, le professeur souligne l'importance des règles, également pour l'usage des majuscules qui appartient à l'orthographe: «L'usage en la matière est fixé par le domaine de l'édition plutôt que par l'Académie. Les bibliographies sont par exemple très codifiées: le premier substantif reçoit la majuscule, mais si l'adjectif précède, il prend aussi la majuscule, comme dans «*Le Bon Usage*». Roland Barthes préconisait la «liberté de tracé» basée sur une transcription libre des sons de la langue. Mais les mots ne sont alors plus immédiatement reconnus par l'œil du lecteur obligé de vocaliser pour comprendre le texte. C'est une perte de temps. La rigidité dans l'usage est utile et se justifie pour l'intercompréhension».

### > Quelques règles de base sur l'intranet:

Intranet > Thèmes > Communication > Guide pratique > Documents > Autres documents > Usage des majuscules

## «Le canton (ou le Canton) et moi»

Un second concours, plus créatif, demandait aux participants de produire une image (photo, collage, dessin, graphique, photomontage ou autre) sur le thème: «Le canton (ou le Canton) et moi». Ce concours a rencontré moins de succès que celui sur les majuscules. Les images reçues, sur lesquelles devaient apparaître patiemment ou totalement leur auteur, ont été presque exclusivement des photos. Le choix du jury s'est porté sur la photo carrée ci-dessous. Elle montre quatre doigts indiquant chacun un point d'une très ancienne carte du canton que l'on voit ici en partie. La photo émane de collaboratrices et collaborateur de la Commission de recours DECFO-SYSREM.



YASMINA MOUNDOU

# pitales

ont montré jusqu'à  
cas d'usages peu établis.

Le chancelier Vincent Grandjean (debout à gauche) a remis les prix (bon CGN, stylo, paniers garnis de Marcelin et vin du Canton) aux gagnants du concours, de gauche à droite: Ulrich Doepper (assis), architecte au SIPAL (1er prix), Fabien Andrey, Laura Roth et Sophie de Torrenté (manquent Sylvie Thévenaz et Yasmine Mounoud), Commission de recours DECFO-SYSREM (prix du concours «Le canton et moi»), Joëlle-Pascale Ulrich, enseignante (3e prix ex aequo), Édouard Chollet, collaborateur personnel du chef du DEC (3e prix ex aequo) et François Zürcher, juriste du DFJC (2e prix).



JOËL CHRISTIN

## Les usages ici et ailleurs

Le **canton de Genève** peut recourir à des correcteurs et dispose d'une directive interne précisant quelques usages comme la forme des en-têtes et des signatures du courrier. Une autre directive concerne la rédaction législative qui se distingue de la rédaction des autres publications (les départements et services s'écrivent avec minuscule dans le premier cas et avec majuscule dans le second cas).

À la **Ville de Lausanne**, la charte graphique fixe des règles particulières, comme celle de ne pas mettre de majuscule à l'initiale des titres et sous-titres des communiqués publiés, sauf en cas de nom propre. Sinon, ce sont les règles du *Guide du typographe romand* et du Centre romand de formation des journalistes qui s'appliquent.

À l'**Etat de Vaud**, il n'y a pas de correcteur attitré. Au Service juridique et législatif, comme au Secrétariat général du Grand Conseil vaudois, les textes sont épurés par circulation et relectures successives. Quelques usages exclusifs et spécifiques existent. Par exemple, celui qu'applique Danielle Audisio, responsable des rédactrices du bulletin du GC à la retranscription des débats du Grand Conseil: «Les débats citent très souvent le canton ou d'autres institutions. Pour conserver une bonne lisibilité, nous écrivons le mot «canton» systématiquement avec minuscule et ne mettons jamais deux majuscules dans le nom d'un organisme ou d'une institution.»

Monsieur le Chancelier,

En tant que doyen de mon village situé au cœur du canton de Vaud, j'ai récemment fait une balade dans la capitale vaudoise, passant près de la Tour Bel-Air, puis par la rue Saint-Laurent, avant d'arriver devant le Palais de Rumine.

En levant les yeux, je me suis dit que depuis le faite du toit du Château cantonal, dit sauf erreur «château Saint-Maire», le panorama sur le Pays de Vaud devait être splendide. Je ne suis plus tout jeune, même si je n'ai pas connu la Grande Guerre, mais ma vue est encore excellente au point j'en suis sûr de pouvoir distinguer à l'horizon le Collège classique cantonal, le Mont-Pèlerin ou encore les Rochers-de-Naye. Quant à l'intérieur du monument, il vaut certainement aussi le détour si j'en crois une vieille photo de la salle de l'évêque que j'ai pu examiner aux Archives cantonales vaudoises.

S'il est vrai que le président des Etats-Unis habite la Maison-Blanche, celle-ci est néanmoins ouverte au public. Je sais que notre gouvernement tient régulièrement séance dans ces vieux murs, séances auxquelles les membres du Conseil d'Etat, vous-même et la vice-chancelière assistent également.

Cela dit, dans notre état démocratique, un accès public au Château devrait être possible sans modifier le Pacte de 1291, la Constitution fédérale, notre charte fondamentale, ou encore solliciter le Département des finances et des relations extérieures et faire le tour des services de l'administration cantonale vaudoise.

En cas de refus, et sans en faire une affaire d'Etat, je me contenterai de la terrasse de L'Évêché, pour boire un verre de Lavaux ou du bordeaux si ce n'est un Châteauneuf-du-Pape. Une visite du Musée cantonal des beaux-arts serait aussi envisageable... encore que Lausanne ne soit pas Florence et n'ait pas eu la chance d'avoir son Laurent le Magnifique ni sa Galerie des Offices où foisonnent désormais des Caravage, des Titien ou des Botticelli.

Jadis, la Ville fédérale, comme le Nouveau Monde, semblaient inaccessibles. Puissent notre capitale cantonale, et le symbole de son pouvoir, s'ouvrir sous votre impulsion à un large public, à commencer par les Confédérés!

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Chancelier, mes salutations distinguées.

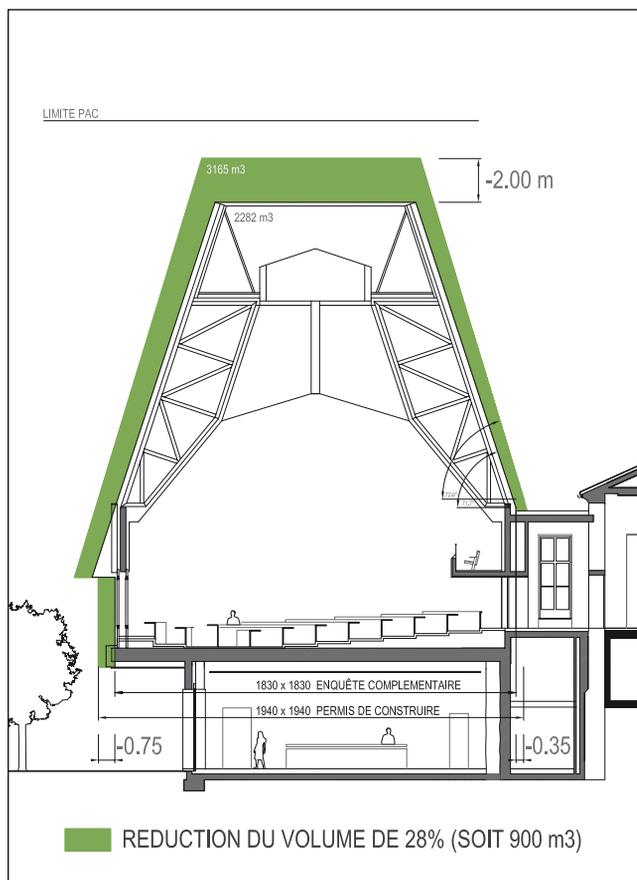
# Mise à l'enquête du projet modifié

*L'enquête porte sur les modifications architecturales apportées au projet initial, dont la principale est une réduction du volume de la toiture.*

Après le rejet définitif par le Tribunal fédéral du recours des opposants le 31 mai dernier, la reconstruction du Parlement vaudois entre dans une nouvelle phase avec la mise à l'enquête dite complémentaire du projet. Diligemment par la Ville de Lausanne, cette procédure est ouverte jusqu'au 21 octobre.

Le jugement du Tribunal Fédéral du 31 mai a confirmé celui prononcé deux mois plus tôt par la Cour constitutionnelle du canton, validant ainsi définitivement le décret du Grand Conseil qui accorde un crédit de 17 millions à la reconstruction du Parlement vaudois. Pour rappel, le projet initial avait été combattu par référendum à l'été 2012 puis modifié par l'architecte mandataire sous l'impulsion des autorités cantonales pour répondre aux principales critiques des opposants.

Le projet modifié, présenté dans ses grandes lignes en novembre 2012 est désormais finalisé. La procédure d'enquête complémentaire en cours concerne exclusivement



La modification du volume de la toiture du projet de parlement (en vert) correspond à une diminution de 28%.

les modifications architecturales apportées au projet initial, qui reste titulaire du permis de construire obtenu au terme de la première mise à l'enquête en février 2012. Les modifications mises à l'enquête portent principalement sur :

- la réduction du volume de la toiture d'environ 28% (soit -900 m<sup>3</sup>), la symétrie de ses quatre pans et l'horizontalité de ses faîtes;
- la réduction correspondante des porte-à-faux de la façade;
- l'adaptation correspondante des avant-toits et des surfaces vitrées qu'ils abritent;
- l'abandon de la couverture en étain au profit d'un revêtement de tuiles en terre cuite;
- le déplacement du local technique des combles sous le vestibule;

A noter que malgré ces aménagements, le bâtiment restera conforme à la réglementation des constructions de l'Etat, soit le standard «minergie-eco». La planification retenue prévoit désormais que le chantier pourrait débuter au printemps 2014 pour une inauguration du nouveau Parlement avant la fin de la présente législature.

## Brèves

### DDC du DINT

Laurence Jobin, journaliste à la Radio télévision suisse, sera la nouvelle déléguée à la communication du Département de l'intérieur (DINT) à partir du 16 octobre.



Entrée à la rédaction de la Radio suisse romande en 2001, elle a notamment travaillé pour la rubrique de politique suisse et pour la rubrique vaudoise. Cela lui a permis d'acquérir une connaissance poussée des institutions et acteurs politiques cantonaux et fédéraux, mais aussi du paysage économique, associatif et culturel vaudois.

### Simulateur de rentes

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) a mis en ligne trois simulateurs qui permettent à chacune et à chacun de prendre connaissance des effets du passage du plan actuel au nouveau plan, selon sa situation personnelle d'assuré reçue par courrier de la CPEV. Ces simulateurs permettent aussi de faire des projections de prestations de retraite ou des calculs de rachat.

Les simulations se basent sur la nouvelle loi sur la CPEV, adoptée en juin, et sur le règlement des prestations. Elles tiennent aussi compte de la récente adaptation de l'échelle des taux applicable à la rente-pont AVS. À noter que l'ensemble de ces dispositions est encore susceptible d'être modifiée suite à la révision par l'Autorité de surveillance.

Simulateurs en ligne: [www.cpev.ch](http://www.cpev.ch)

### Foire de Zoug

Du 19 au 27 octobre, le canton de Vaud sera l'hôte d'honneur de la Foire de Zoug. La Zuger Messe compte 40 ans d'existence, totalise 42 000 m<sup>2</sup> d'expositions et voit affluer quelque 88 000 visiteurs pour 500 exposants.

Avec comme devise «Waadtländ, Wunderland», Vaud sera présent dans l'enceinte de la foire et dans la ville, avec notamment un stand, un spectacle «sons et lumières» sur le lac, une exposition.

Renseignements: [www.vd.ch/zoug](http://www.vd.ch/zoug)



## À vendre

**2 chatons british longhair**, vaccinés, pedigree, en pleine santé, bien dans leurs pattes, adorent les câlins, sociabilisés, propres, habitués aux chiens. Si possible placement en semble. Possibilité de payer en 3 ou 4 fois. CHF 1000.-. 079 66 88 605.

**Lit médical électrique** Confort Résidence, 5 moteurs, fonctions individuelles, roulettes, système de recul, 100/200cm, matelas Superba (neuf: 11'060 francs). Lit jumeau non médicalisé, également sur roulettes et avec matelas (neuf: 3'600 francs). Forment ensemble un double-lit (valeur totale neuf: 14'660.-) Le tout 2'200.- ou séparément à discuter. 079 749 35 63.

**Table à manger convertible** en billard. Achetée sur deindeal en avril 2013. Bon état. roxane\_vo@hotmail.com

**Concert Mylène Farmer.** Un billet pour le samedi 19 octobre 2013, à Palexpo GE, au prix de CHF 100.-. 078 610 53 17.

**Fitness Keops de Malley.** Cause grossesse, 7 entrées individuelles au fitness Keops de Malley (www.keops.ch) Valables jusqu'en janvier 2014. Accord du fitness pour que quelqu'un les reprenne. CHF 140.- les 7 entrées. 1 entrée donne droit aux cours, salle de musculation, sauna, hammam et jacuzzi. Le fit est proche du métro Malley. 079 302 59 62.

**iPhone 4S.** Neuf avec garantie. A vendre à 500.-. 078 890 76 67.

**Matériel pour débiter l'air-soft.** Matériel neuf, complet, pour débiter dans l'air-soft. Pour renseignements tél. 078 714 78 87.

## Logement

**Vuadens (FR).** Bel appartement de 3.5 pièces remis à neuf il y a 1 an. Grand balcon, baignoire, cuisine séparée, au premier étage d'un immeuble dans quartier résidentiel. Commerces à 2 minutes, Bulle à 5 minutes. Arrêt de bus, Possibilité de reprendre garage couvert. Cuisinière non comprise, mais possibilité de remettre directement (4 mois d'utilisation) quasi neuve. 950 frs charges comprises. 079 596 02 97.

**Chavornay.** Appartement de 3.5 pces, 64 m2, cuisine agencée, lave vaisselle, micro onde et grand frigo - 1 petite chambre, 1 plus grande avec armoire intégrée portes - 1 salle de bain avec baignoire - 1 grand salon et un corridor meuble - 1 grande terrasse - 1 grand

jardin clôturé Immeuble tranquille à 5 minutes à pied de la gare. Loyer avec parc CHF 1580.- Préférence à personne solvable qui reprendra la clôture avec portail (CHF 2000.-). 078 770 08 41.

**Corseaux: 7 pièces en duplex.** À vendre appartement de 7 pièces en duplex avec vue panoramique sur le lac. Surface habitable: 172 m2. Grande tranquillité, en bordure des vignes. Séjour, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, avec terrasse confortable, fontaine et petit jardin. Quatre chambres à l'étage avec accès à un spacieux balcon. 2 caves, 2 garages. Vevy et axes autoroutiers à 5 min. Lausanne à 22 min. 1'500'000.-. 076 444 14 11.

**Cherche chambre ou colocation** pour étudiant en géosciences de l'environnement, originaire du Mali. Urgent. Loyer abordable. Il doit pour l'instant loger à l'hôtel, ce qui ne correspond pas du tout à son budget. Merci de m'informer si vous disposez d'un tel bien. 021 316 74 38.

**Recherche appartement** de 2 ou 3 pces région Crissier, Renens, Ecublens, cheseaux-sur-Lausanne, Prilly, Vallombreuse avec un loyer maximum de Frs. 1'300.- chges comprises. Merci pour vos propositions. lammo@romandie.com

**Recherche appartement 2/ 2.5 / 3** pièces pour un maximum de 1200 frs par mois max charges comprise dans la région echallens/ orbe/ lausanne/et alentours. region nord vaudois aussi enfin tous peu m interressé. Merci d avance téléphone a partir de 18 h. 078 740 69 30.

## Véhicules

**Moto Aprilia RS 50.** 18750 km. année 2008 prête pour expertise. 2400.- à discuter. 079 4534154.

**Moto Yamaha YZF-R1** 2009 12'575 Km Super état expertisée du jour.. Rapport engagé, durite de freins av Kit déco 9 250.- à discuter. 079 347 57 92.

**Moto Aprilia SX50.** Année 2010 - 10'000 km CHF 1'700.-. 021 316 72 26.

**Honda CBR 125R.** Modèle 2005, expertisée avril 2013, 22'000km, radiateur neuf. Kit chaîne et pneu arrière changé l'année passé. 2'000 (à discuter). marilyn.monney@gmail.com

**Jantes pour BMW.** 4 pneus Michelin Alpin 195/65 R 15 montés sur jantes 7 J 15 IS 47, le tout en très bon état. Pneus 3'000 km. 021 907 11 88 et 079 280 04 15.

## Entrez à la Fanfare de la Police cantonale!

Les musiciens non policiers sont bienvenus à la Fanfare de la Police cantonale. Le brass band représente l'Etat de Vaud dans des manifestations officielles. Depuis une dizaine d'années, la Fanfare accueille des musiciens externes au corps de la Police cantonale. Selon une décision du Conseil d'Etat de janvier 1998, les employés de l'Etat de Vaud membres non policiers de la Fanfare de la Police cantonale mobilisés pour des activités officielles ne doivent pas compenser leurs heures.

### Informations:

Lieutenant Philippe Jaton, officier commandant de la Fanfare de la Police cantonale. www.fpcv.net. 021 644 81 93. philippe.jaton@vd.ch

**Mercedes CLK coupé 200,** année 2005, 78'000km, essence, automatique, couleur argent, cuir bordeaux et noir. Première main, soignée. Expertisée 11.04.2013. 17'000 francs, à dicuter. 079 585 76 38.

**Pan European ST,** 1991, 70'000km, exp. 04.2013, pneu et rlmts avant neuf, peinture et bulle neuve. CHF 3'600.-. 079 673 41 77.

**Renault Megane Scenic,** 1998, 2.0, automatique, 71.000km, 700 francs. laurent.matthey@vd.educanet2.ch.

**Scooter Kymco Agility** 125cc, avec roues 16 pouces, topcase et couverture d'hiver. 3500 km au compteur. Valeur à neuf : 3610.-. Prix de vente 2500.- à discuter. 024 435 17 35.

**Scooter Sym Jet Euro X 250,** 9350 km, année 2006, dernière expertise 21.09.2011. En bon état, à vendre 700 frs. 079 103 19 07.

**VW Polo 1.2 TSI Trend,** 90 CV, noir métallisé, 1ère mise en circulation 28.12.2012, achetée en avril 2013, 9'900 km, garantie jusqu'à fin 2015, état neuf. 076 430 48 28.

**VW Touran - 2 lt.** TDI, noir métal - 1re immatriculation mai 2011, Automatique + toutes options, 53000 km - CHF 25'700.- 079 409 11 47.

## Vacances

**Paris - Quartier Marais.** Petit appartement de charme, très soigné, 2pièces et demi. Complètement équipé. Pour infos: 079 654 35 54 ou nimarais@bluewin.ch

**Région Sierre / Anniviers.** A louer, à la semaine ou plus, chalet familial 6-7 personnes, jardin plat et clôturé, exposition plein sud, vue étendue. Cuisine bien équipée, très grand séjour, 3 chambres à coucher, confort et charme. Encore disponible cet hiver (Noël/ Nouvel-an). Photos sur demande. 079 668 69 56.

**Sud de la France.** A louer maison individuelle avec jardin, belle vue, 6 personnes, Plage Gruissan, Carcassonne 30 min., libre de suite, Tarif 700FS/semaine. 021 550 19 75.

**Vallée de la Cèze (Gard),** région Pont-St-Esprit-Uzès, à louer maison ancienne 6 personnes, tout confort, 3 salles d'eau, vue, calme, piscine privée, rivière à 400 m. Libre vacances d'automne. CHF 1200.- /semaine. 076 327 80 75.

**Veysonnaz.** Superbe 4 1/2 pièces à proximité des pistes et des commerces, appartement 4 1/2 pièces meublé, 4-6 personnes max. 3 chambres, 2 salles d'eau, balcon, garage, emplacement calme + vue imprenable. Pour la saison 2013-2014, à discuter. 079 458 37 37.

**Val d'Anniviers, Zinal.** Appartement 2 pièces, 53 m2, 4-5 personnes, dans ancien immeuble. Vue, balcon. 500.- à 900.-/sem selon période. 021 944 38 94.

**Sicile, Rodi,** province de Messines. Maison de 60m2. 2 chambres pour 4 personnes, salle à manger/salon avec cuisine équipée, terrasse, vue sur îles Eoliennes. 5mn en voiture de la mer, 1 h 30 de l'aéroport de Catania et 45 mn de Taormina. Fr. 600.-/semaine pour 2 pers en août. Fr. 500.- dès septembre (charges + nettoyage final compris). +Fr. 50.-/sem/personne supplémentaire. 079 532 43 96.

## Divers

**Sous-location place de parc** Lausanne. De septembre à décembre 2013 (voire davantage) Place de parc intérieure spacieuse et facile d'accès dans un parking privé et fermé à clés. Située à la place du Tunnel, elle est proche des entrées/sorties d'autoroute «Blécherette» et «Vennes» ainsi que du Centre ville. Prix mensuel : CHF 200.- Pour d'avantage d'informations, prenez contact avec moi directement: 079 504 71 35

# La vitalité du cinéma vaudois s'est montrée éclatante à Locarno

Les films vaudois ou ayant un lien avec le Canton brillent par leur nombre et leur qualité.



FESTIVAL DEL FILM LOCARNO / MASSIMO PEDRAZZINI

Michele Pennetta, diplômé de l'ECAL en 2010, a remporté le Leopardino d'or pour son moyen-métrage documentaire «A iucata».



BONNE ESPÉRANCE

«Bonne espérance» (diplôme 2013 de l'ECAL), tourné à Lausanne, a été projeté à Locarno.



FRED ET SAM GUILLAUME

«La nuit de l'ours», des frères Fred et Sam Guillaume, a reçu un soutien de l'ancienne Fondation vaudoise pour le cinéma.

La foison de films vaudois (ou ayant un lien vaudois) présentés cet été à Locarno témoigne de la vitalité du 7<sup>e</sup> art dans le canton. Parler de films vaudois n'a sans doute pas grand sens car on serait bien en peine de dégager un quelconque caractère typique commun à toutes ces productions. Mais la présence chez nous de réalisateurs de talent ainsi que le rayonnement de l'ECAL qui forme une excellente relève crée une stimulante émulation qui déborde les frontières.

Quelques films sur les écrans de Locarno, étaient encore estampillés de la marque du soutien de la Fondation vaudoise pour le cinéma (FVC). Les derniers puisque celle-ci disparaît au profit de la Fondation romande pour le cinéma, créée en 2011 et plus apte à concentrer des fonds utiles à la production cinématographique. Parmi ces films, le touchant et subtil documentaire animé *La nuit de l'ours*, des frères Fred et Sam Guillaume qui ont tendu le micro aux hôtes de l'asile de nuit fribourgeois «La Tuile» tout en leur prêtant à chacun un personnage animé. Ou l'émouvant documentaire long-métrage de Stéphanie Argerich qui a filmé ses célèbres musiciens de parents Martha Argerich et Stephen Kovacevic. Ou encore le court-métrage d'animation *La fille aux feuilles*, de Marina Rosset qui a reçu le prix Action Light pour le meilleur espoir suisse dans la compétition des Léopards de demain.

Parmi les autres films liés de près ou de loin au canton de Vaud, le public de Locarno a pu se retrouver captivé par le Léopard d'or des courts métrages suisses,

«A iucata», de Michele Pennetta, diplômé de l'ECAL en 2010, qui a filmé, au milieu des quartiers populaires de Catane en Sicile, la préparation de chevaux pour des courses clandestines. Également dû à un diplômé de l'ECAL, le court-métrage *Sortie de route*, de Tristan Aymon, a touché plus d'un spectateur.

À cette impressionnante moisson, il faut bien sûr ajouter trois longs métrages que l'on peut ou pourra voir dans les salles romandes, tous de la patte de réalisateurs vaudois: «L'Expérience Blocher», de Jean-Stéphane Bron, «Les Grandes Ondes (à l'ouest)», du responsable du Département cinéma de l'ECAL Lionel Baier, et «Tableau noir», du réalisateur des «Petites Fugues», Yves Yersin. – jc

Outre les longs-métrages vaudois qui sont ou seront distribués dans les salles, l'automne offrira des occasions de visionner des courts ou moyens métrages liés à une contribution cantonale.

- **Les films de diplôme 2013 de l'ECAL** (dont «Bonne espérance» qui était en sélection à Locarno) seront projetés le **12 novembre, à 20h, au Capitole, à Lausanne. Entrée libre. Au programme:** *17 anni*, de Filippo Demarchi; *Dérobée*, de Myriam Rachmuth; *L'âge de feu*, de Léo Haddad; *Le doigt d'honneur*, de Malika Pelliccioli; *La frange des filles*, d'Arthur Touchais; *Brûlures*, de Mélanie Rappo; *Bonne espérance*, de Kaspar Schiltknecht; *Le petit prince au pays qui défile*, de Carina Freire.
- **La nuit du court métrage**, le **5 octobre à Ste-Croix**, le **1er novembre à Yverdon (Bel-Air)** et le **22 novembre à Lausanne (Galeries)**, permettra en outre de voir le documentaire animé *La nuit de l'ours* des frères Fred et Sam Guillaume.

## Musée et Jardins botaniques



Sylvie Loeb explore dans le thème de la nature et des oiseaux. Le long processus de la gravure intensifie l'impression du premier regard qui saisit l'oiseau en vol ou se fixe sur une branche.

• **Plumes, racines, envol.** Exposition de Sylvie Loeb. Musée et Jardins botaniques cantonaux, Lausanne, du 4 au 27 octobre, lu-di, 10h - 17h30, entrée libre..

SYLVIE LOEB

## Plate-forme pôle muséal

L'exposition des travaux de master d'architecture de l'EPFL et les manifestations qui l'accompagnent préfigurent la future activité du site du pôle muséal.

- **TRANSITIONS. Exposition. Plate-forme pôle muséal, anciennes halles CFF, place de la gare, Lausanne. Jusqu'au 12 octobre. Me-sa: 13h à 18h, di: 13h à 17h.**



MARIE BLANC

## Plate-forme pôle muséal

La Fondation vaudoise pour la culture a décerné son grand prix 2013 à l'artiste Alain Huck dont l'exposition *Ancholia* a été présentée au Centre culturel suisse de Paris. Sept autres prix ont été attribués pour le rayonnement, l'éveil, la relève, la scène, la littérature, la danse et les arts appliqués

- **Palmarès et biographies:** [www.fvpc.ch](http://www.fvpc.ch).



ALAIN HUCK